

Budget de fonctionnement

Budget Montréal

2019

Portrait fiscal de l'arrondissement de
LaSalle



Taux de taxation et tarification¹**Taux de taxes foncières générales****Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,5801
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,5156
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 500 000 \$	2,6458
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 500 000 \$	3,0757
Terrains vagues desservis	1,1602

Taxe spéciale relative à l'ARTM**Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,0025
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0025
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 500 000 \$	0,0110
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 500 000 \$	0,0127
Terrains vagues desservis	0,0050

Réserve financière de l'eau**Taxe spéciale relative à l'eau**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,0904
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0640
Immeubles non résidentiels ²	0,2921

Tarifification de l'eau

Immeubles résidentiels	Tarif de base de 40 \$ par logement.
Immeubles non résidentiels	Tarif de base de 90 \$ par local pour les premiers 255 m ³ , tarif de 0,37 \$/m ³ jusqu'à 425 m ³ et de 0,41 \$/m ³ pour l'excédent.
Immeubles non résidentiels utilisés comme usines ou manufactures légères :	Tarif au compteur de 0,57 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .

Réserve financière de la voirie**Taxe spéciale pour travaux de voirie**

Immeubles résidentiels	0,0036
Immeubles non résidentiels	0,0236

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0500
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0524

Tarifification des matières résiduelles

Immeubles résidentiels	Tarif de 100 \$ par logement.
Immeubles non résidentiels	Tarif de 100 \$ par établissement commercial.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux foncières sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

Répartition des valeurs foncières imposables et compensables

En millions de \$

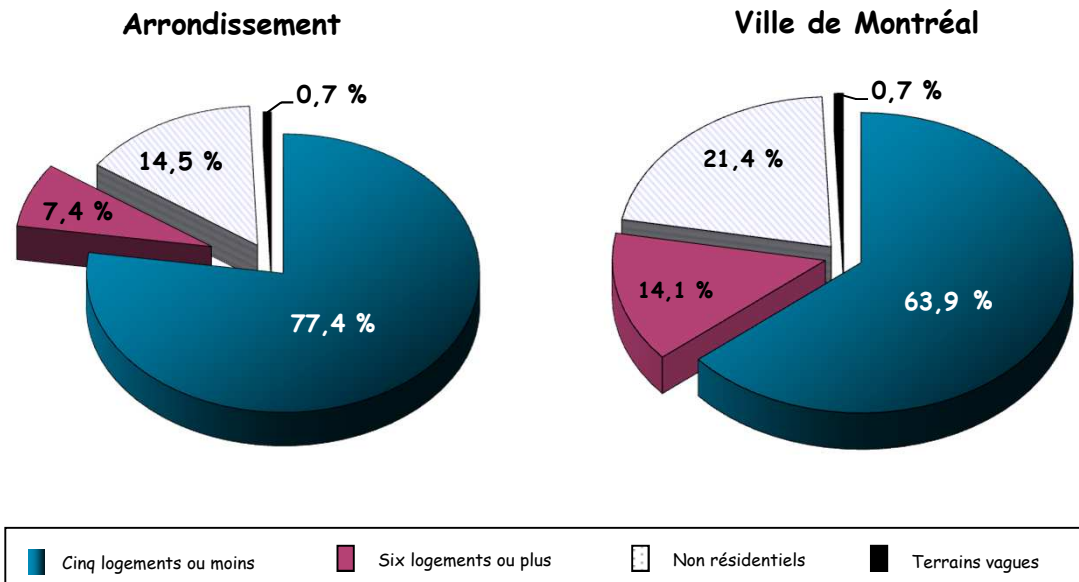
Catégories d'immeubles	Arrondissement		Ville de Montréal	
	Valeur ajustée 2018	Valeur au rôle 2019 ¹	Valeur ajustée 2018	Valeur au rôle 2019 ¹
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	6 802,5	6 898,0	150 596,4	152 835,5
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	642,1	662,3	32 349,3	33 659,3
Immeubles non résidentiels	1 283,1	1 295,5	50 245,5	51 206,8
Terrains vagues	57,0	59,2	1 595,7	1 658,0
Total — immeubles imposables et compensables²	8 784,7	8 915,1	234 786,9	239 359,6

¹ Valeur au rôle 2017-2019. Il s'agit de la base d'imposition en 2019.

² Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Source : Rôle foncier triennal 2017-2019 de la Ville de Montréal actualisé le 14 septembre 2018.

Proportion des valeurs au rôle 2019 par catégories d'immeubles



Richesse foncière uniformisée

Catégories de valeurs	Valeur au rôle triennal 2017-2019 (\$)	%	Valeur pondérée (\$)
Immeubles imposables	8 897 107 613	100,0 %	8 897 107 613
Immeubles visés au 1 ^{er} alinéa de l'article 208	5 387 900	100,0 %	5 387 900
Immeubles visés au 2 ^e alinéa de l'article 210	0	100,0 %	0
Immeubles du gouvernement du Québec et ses entreprises visés au 1 ^{er} alinéa de l'article 255	1 177 200	100,0 %	1 177 200
Immeubles du gouvernement du Canada et de ses entreprises	11 397 200	100,0 %	11 397 200
Réseau de la santé et des services sociaux	84 930 000	82,5 %	70 067 250
Cégeps et universités	85 549 400	82,5 %	70 578 255
Écoles primaires	123 101 000	69,5 %	85 555 195
Autres immeubles scolaires	153 407 700	69,5 %	106 618 352
Total			9 247 888 965
Facteur comparatif			104,0 %
Richesse foncière uniformisée (L.R.Q., chapitre F-2.1)			9 617 804 523

Source : Rôle foncier triennal 2017-2019 de la Ville de Montréal actualisé le 14 septembre 2018.

Montant maximal d'emprunt que votre arrondissement peut décréter,
en 2019, en vertu de l'article 544 al.2 (2o) de la LCV est de :

(RFU x 0,25 %) : **24 044 511 \$**

Complément d'information par catégorie

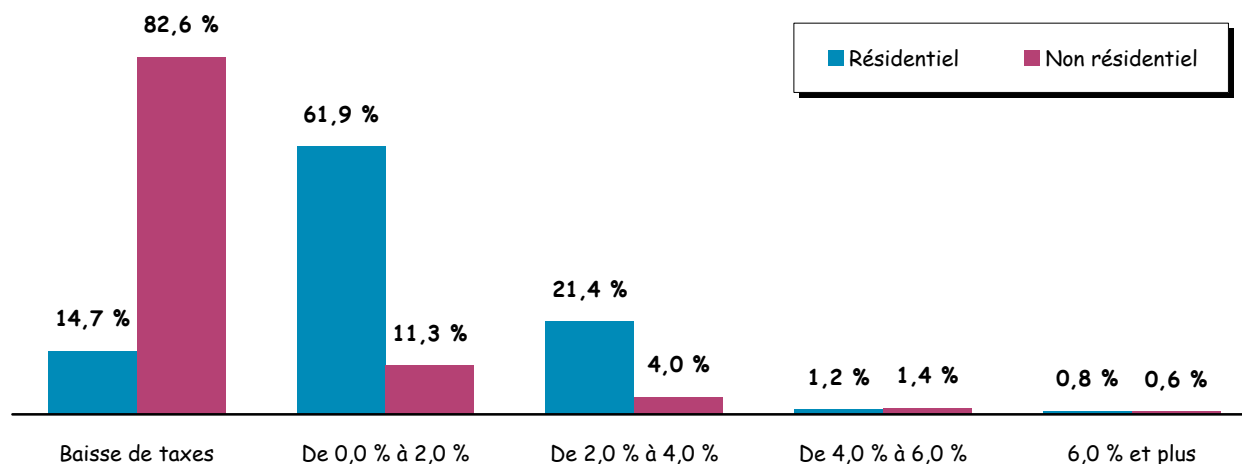
Variation des charges fiscales entre 2018 et 2019

Variation de l'ensemble des charges **1,44 %** **-0,10 %**

Variation par catégories d'immeubles	Résidentiel		Non résidentiel	
	Nombre d'immeubles	Variation moyenne	Nombre d'immeubles	Variation moyenne
1 logement (unifamilial) - Semi-commercial	3 177	1,49 %	333	-2,40 %
1 logement (copropriété) - Commercial	4 719	0,96 %	299	0,19 %
2 à 3 logements - Industriel	7 169	1,02 %	88	0,38 %
4 à 5 logements - Institutionnel	1 190	1,79 %	50	-0,31 %
6 logements ou plus	124	4,02 %		
Autres ¹	2 491	2,54 %		
	18 870		770	

¹ Comprend les terrains vagues et d'autres bâtiments secondaires.

Variation par tranches	Résidentiel		Non résidentiel	
	Nombre d'immeubles	Proportion	Nombre d'immeubles	Proportion
Baisse de taxes	2 773	14,7 %	636	82,6 %
De 0,0 % à 2,0 %	11 687	61,9 %	87	11,3 %
De 2,0 % à 4,0 %	4 041	21,4 %	31	4,0 %
De 4,0 % à 6,0 %	222	1,2 %	11	1,4 %
6,0 % et plus	147	0,8 %	5	0,6 %
	18 870		770	



Variation du compte de taxes moyen

	Types d'immeubles		
	Unifamiliale	Condominium	2 à 5 logements
Valeur moyenne au rôle (2019)	418 005 \$	282 903 \$	497 323 \$
Taxes 2018	3 451 \$	2 348 \$	4 119 \$
Taxes 2019			
Taxe foncière et tarification ¹	2 595 \$	1 757 \$	3 088 \$
Contribution à la réserve financière de l'eau ²	453 \$	307 \$	539 \$
Taxe relative à la voirie	15 \$	10 \$	18 \$
Taxe relative à l'ARTM	11 \$	7 \$	13 \$
Taxe d'arrondissement relative aux services	209 \$	141 \$	249 \$
Taxe d'arrondissement relative aux investissements	219 \$	148 \$	260 \$
Total	3 502 \$	2 370 \$	4 167 \$
Variation totale (\$ - %)	51 \$	23 \$	48 \$
	1,5 %	1,0 %	1,2 %

¹ Les revenus de tarification ont été convertis en taux fonciers. Ce taux est le résultat de la division des revenus de la tarification des matières résiduelles par les valeurs foncières des immeubles concernés.

² Les revenus de tarification ont été convertis en taux fonciers. Ce taux est le résultat de la division des revenus de la tarification de l'eau par les valeurs foncières des immeubles concernés.